

**Sauvegarde : les archives radio de l'Ina**  
*Ina, direction de la communication*



# Sauve

*Ina, direction de la communication*

## Une course contre la montre...

En France, mais aussi dans le monde entier, la question de la pérennité de la mémoire audiovisuelle est posée. La dégradation des supports menace de disparition une partie des fonds de l'Institut national de l'audiovisuel.

Pour préserver ce patrimoine, l'Ina a lancé un Plan de sauvegarde et de numérisation (PSN), qui garantira la sauvegarde du fonds ancien, qui vieillit :

- certains supports, sauf recours à des laboratoires spécialisés, ne sont plus exploitables par les diffuseurs, d'autres se dégradent ;
- le fonds est fragile : nombre de programmes sont archivés sur un support unique, vulnérable ;
- le temps est compté : le rythme de dégradation de certains supports rend leur sauvegarde, donc leur survie, problématique : quinze ans au maximum.

Pour faciliter l'exploitation du fonds et en améliorer l'accès, la numé-

risation facilite l'accès à des documents enrichis de données documentaires et juridiques.

Le dispositif mis en place permet :

- d'offrir un service de qualité aux journalistes, producteurs et diffuseurs : délais de livraison écourtés, confort d'écoute amélioré, tarifs plus compétitifs ;
- de toucher de nouveaux publics (communautés scientifique, culturelle et éducative) et de faire « vivre » ce patrimoine ;
- de réduire les coûts de communication : l'accès aux documents numérisés sera progressivement automatisé.

En outre, ce plan a permis de redécouvrir des documents uniques bientôt accessibles en ligne.

### Les valeurs

La valeur des contenus est considérable et multiple.



#### Sauvegarde numérique Coût d'une heure de programme

##### Radio

Disque 78 tours : 500 €

Bande magnétique : 80 €

Cassettes DAT : 55 €

##### Télévision

Film

– Remise en état mécanique 650 €

– Transfert vidéo, numérisation 315 €

Bandes vidéo 1 et 2 pouces : 90 €

Cassette vidéo 3/4 pouce : 70 €

# ggarde

## les archives radio de l'Ina

### Valeur patrimoniale

Les archives radio conservent la mémoire de notre Histoire depuis plus de soixante ans. C'est un patrimoine national.

### Valeur de rareté

Certains documents sont uniques : le fonds de la période de l'Occupation, les documents retraçant la vie politique, sociale et culturelle française jusqu'au début des années quatre-vingt, les entretiens radio des années cinquante avec les personnalités du monde littéraire, philosophique, scientifique et artistique, les exploits sportifs.

### Valeur artistique

La radio véhicule des œuvres de création – musicale, dramatique et documentaire –, partie intégrante de notre patrimoine culturel.

### Valeur professionnelle

C'est une source de sons inépuisable pour les diffuseurs, les producteurs, les créateurs et les éditeurs.

### Le plan

Le plan initié en avril 1999 a pour objectif, fin 2003, le transfert de 126 870 heures de télévision (dont 82 500 menacées) et de 41 300 heures de radio. Fin 2002, 112 292 heures de télévision (dont 64 000 menacées) et 31 566 heures de radio avaient d'ores et déjà migré vers un support numérique.

### L'état des fonds

Près de 500 000 heures de radio doivent être prises en compte dans le PSN. La nature des menaces varie selon les supports : dégradation chimique pour les bandes son ; dégradation physique ou mécanique pour les disques radio et

les bandes magnétiques radio, sans compter l'obsolescence des formats et des machines de lecture et la vulnérabilité des émissions enregistrées sur un support unique, soit 90 % pour la radio.

La durée de vie des supports anciens dépend de plusieurs paramètres :

- le niveau de dégradation ;
- la durée prévisible de maintenance des machines permettant de relire les supports anciens, liée à la possibilité de trouver des pièces de rechange ;
- les conditions de stockage : une température basse permet de freiner les processus de dégradation chimique.

Cette durée de vie est estimée de douze à quinze ans pour les supports

	Période couverte	Unités physiques	Heures de programmes
Radio		1 156 700	574 800
Disques 78 tours à gravure directe	1933 – 1955	276 000	23 000
Bandes magnétiques	depuis 1950	806 700	515 000
Cassettes DAT	depuis 1990	9 000	11 800
CD Audio	depuis 1999	65 000	25 000

*Aperçu des fonds radio*

radio, problème d'autant plus préoccupant que les volumes en jeu sont élevés et les rythmes de sauvegarde limités par les ressources disponibles.

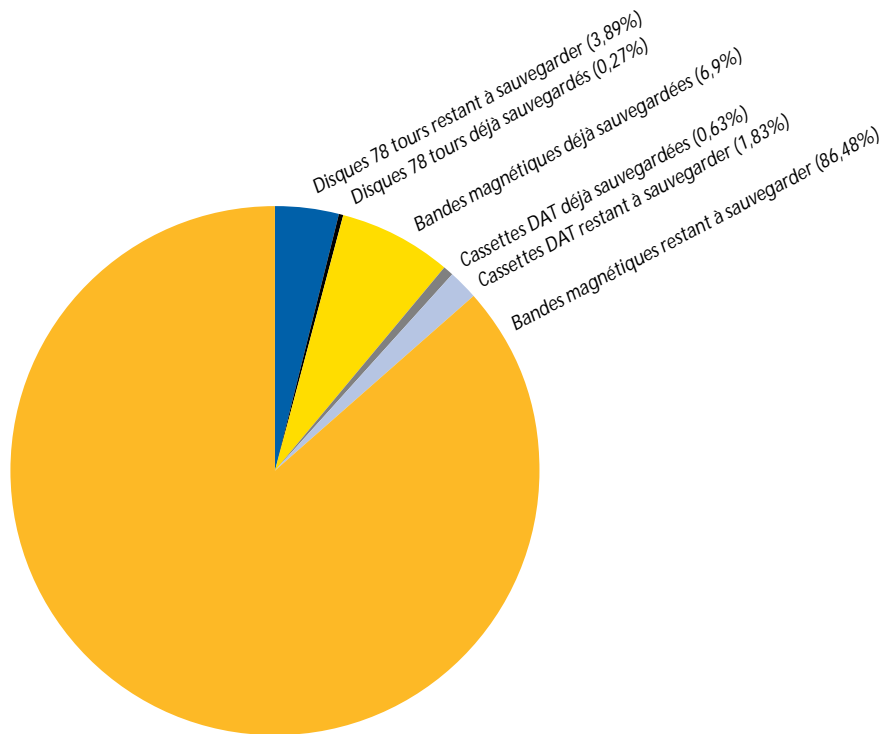
La sauvegarde des disques radio est onéreuse : chaque face du disque porte un enregistrement de trois minutes et une émission est enregistrée sur plusieurs disques.

L'émission transférée sur disque dur est ensuite gravée sur un CD Rom et un CD audio. La sauvegarde ne s'applique qu'aux disques en bon état de conservation. Un disque craquelé fait l'objet d'une restauration, opération délicate.

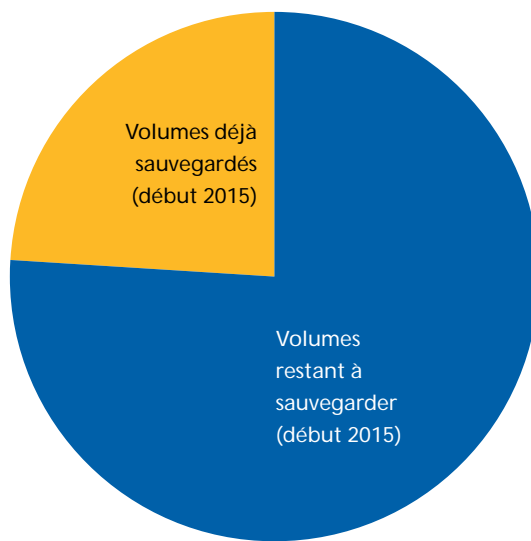
Il convient d'ajouter le prix des nouveaux supports, les travaux d'inventaire, le contrôle qualité, les coûts internes de mise en ligne et de gestion, ainsi que les investissements liés à la construction des nouvelles unités de stockage.

La durée de traitement peut être écourtée par :

- l'accélération du rythme, qui suppose des ressources supplémentaires. L'Ina a un plan à échéance 2015, délai cohérent avec l'espérance de vie des supports ;
- la mise au point d'outils permettant l'automatisation des tâches ;



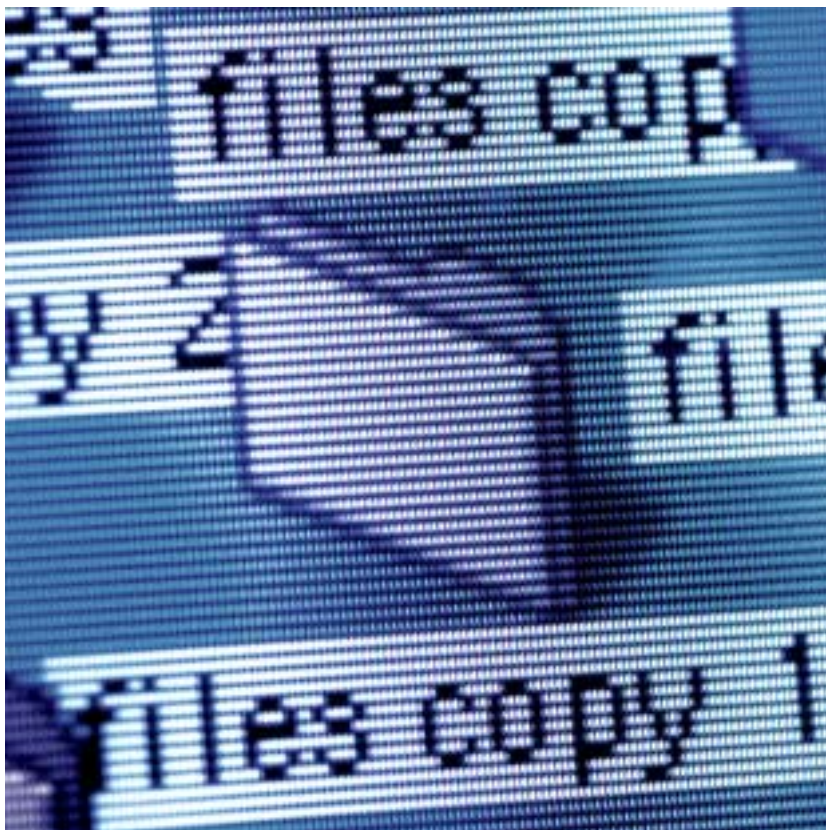
État des lieux par support des volumes horaires : prévisions fin 2003



Fonds Radio sauvegardé dans 11 ans au rythme actuel  
(Aujourd'hui : 6 050 heures de bandes magnétiques, 920 heures de DAT, 310 heures de 78 tours)

	Total des heures conservées <sup>1</sup>	Dont heures conservées par le Dépôt Légal	Dont heures conservées par les Archives	Dont heures menacées	Dont heures traitées à ce jour	Heures restant à traiter
Télévision	860 000	430 000	535 000	335 700	63 600	430 000
Radio	910 000	475 000	575 000	497 500	31 000	475 000
Total	1 770 000	905 000	1 110 000	833 200	94 600	905 000

1) Total consolidé après neutralisation des heures détenues en commun par les Archives professionnelles et le Dépôt légal  
Volumétrie des fonds INA (au 31 décembre 2002)



*Simultané d'émission de radio*



*Disque à gravure directe détérioré*

- la sélection de certains documents, donc le «sacrifice» de certains programmes ;
- les conditions de mise en œuvre.

Au rythme actuel, au regard des ressources dont l'Ina dispose, il faudrait encore entre cinq et... soixante-trois ans selon les formats, ce qui excède l'espérance de vie de certains supports (durée de vie moyenne : quinze ans).

## Financement du plan

De 1999 à 2003, le budget moyen annuel du Plan de sauvegarde et de numérisation s'est élevé, pour la radio et la télévision, à 5,7 millions d'euros. Il a, jusqu'à présent, été financé, par l'Ina, sur fonds propres. L'accélération du plan suppose des concours financiers complémentaires. Le budget de l'Ina 2003 est de 101,6 millions d'Euros (hors taxes). Le

montant de la redevance attribuée est de 68,22 millions (67,14 %). L'Ina mobilise donc 2,77 % du montant global de la redevance (2 458,6 millions d'Euros).

La mise en œuvre du Plan de sauvegarde et de numérisation occupe plusieurs équipes. Une cellule définit les choix techniques, supervise la passation des marchés et sélectionne les émissions à sauvegarder. Une équipe logistique assure la mise en œuvre des opérations et travaille avec les sous-traitants ; l'encadrement assure la qualité des données documentaires et les fonctions «tri et élimination».

Près d'une dizaine de sous-traitants assurent des prestations de sauvegarde, de numérisation, d'inventaires et de contrôle qualité.

## Premier bilan positif

Aujourd'hui, 31 000 heures de radio ont été sauvegardées et la mise en ligne a commencé cette année : fin 2003, cela représentera plus de 4 500 heures.

Le premier bénéficiaire, pour l'Ina comme pour la collectivité nationale, c'est la sauvegarde des fonds d'archives, donc la possibilité d'accéder à ce patrimoine.

Pour l'Ina, le passage au numérique a été un pari réussi, riche en retombées positives, qui a permis : la refonte des outils et des pratiques professionnelles, une amélioration de la productivité, une meilleure appréhension du fonds, une automatisation des procédures de communication, la diversification de l'offre, enfin une «refondation» des relations avec ses partenaires.

Les chercheurs ont d'ores et déjà accès au fonds. Les établissements scolaires disposent d'un service d'accès spécifique sur le portail «Espace numérique des savoirs» de l'Éducation nationale.

L'accès des citoyens à ce patrimoine passe par la médiation d'institutions comme la Bibliothèque nationale de France ou par celle des diffuseurs et des éditeurs phonographiques et multimédia.

Techniquement, rien n'empêchera à terme que le citoyen accède directement aux fonds de l'Ina, une fois la question de libération des droits et de rémunération des ayants droit résolue.

Nul ne peut dire quelle sera la durée d'usage des nouveaux supports qui ont été retenus pour la sauvegarde et la numérisation. En revanche, ce qui est assuré avec le numérique, c'est la possibilité de transférer, de manière fortement automatisée et sans perte de qualité, des programmes déjà numérisés.

L'Ina s'appuie aussi sur le Comité de sauvegarde\*. Depuis mars 2001, ce comité associe des personnalités extérieures – diffuseurs, producteurs, journalistes, représentants des ayants droit, universitaires, personnalités du monde culturel et éducatif – au choix des contenus. Le comité travaille dans une perspective patrimoniale, s'efforçant de déterminer ce qui doit être prioritairement préservé pour être transmis aux générations futures.

## Face à des choix

Trois critères principaux guident les choix de l'Ina :

- l'état de conservation des matériels d'archives et leur espérance de vie ;
- le contenu patrimonial des collections ;
- la demande des utilisateurs.

En 2002, des chaînes de sauvegarde et de numérisation ont été organisées en interne pour répondre aux demandes de communication d'images et de sons. Elles complètent l'effort de sauvegarde systématique réalisé au titre du Plan de sauvegarde.

## Tout sauvegarder ?

C'est le postulat de base. Jusqu'à présent, on a utilisé le terme « priorité » ou l'expression « priorité dans le temps », et non le terme « sélection ». L'idée même d'abandonner une partie des programmes à leur mort naturelle est inconcevable pour tout conservateur.

La sélection deviendra inévitable dès lors que les ressources se révéleront insuffisantes pour transférer l'ensemble du fonds. Cela fait partie des hypothèses sur lesquelles l'Ina travaille. Une éventuelle sélection pose alors un problème crucial :

L'Ina ne peut décider seul de sacrifier une partie du patrimoine. Il ne peut davantage se prononcer seul sur les critères suivant lesquels il conservera ou abandonnera tel programme. La définition d'une politique de sélection et son principe même doivent faire l'objet d'une large concertation impliquant les créateurs, les historiens et les utilisateurs, et d'une validation par les pouvoirs publics.

## RAI et BBC

Tous les grands centres d'archives sont confrontés à la double question de la migration vers le numérique et de la préservation de leurs programmes.

À la RAI, le volume est important : 425 000 heures de radio. Un plan d'envergure a été engagé en 1997

pour faciliter l'accès aux documents et pallier l'insuffisance des descriptifs documentaires.

La RAI a réalisé à ce jour :

- la numérisation des programmes nouvellement diffusés : 52 000 heures de radio ;
- la mise au point d'un catalogue « multimédia » comportant des descriptions fines des émissions,
- le catalogage des nouveaux programmes et la reprise des documents anciens.

À la BBC, le stock est tout aussi considérable : 300 000 heures de radio. En 2000, la BBC a engagé un plan global de préservation de ses archives radio et télévision pour un montant de 55 millions de livres étalé sur dix ans. Priorité a été donnée aux matériels les plus menacés. Fin 2002, 21 700 heures de programmes radio avaient été transférées sur un support numérique. Toutefois, elles ne sont pas, pour l'instant, accessibles en ligne.

L'audiovisuel public n'est pas seulement un flux d'images et de sons. Soixante ans après la création de la radio, cinquante ans après la création de la télévision, l'audiovisuel est rentré dans l'ère du patrimoine. Les centaines de milliers d'heures d'enregistrement archivées à l'Ina constituent un patrimoine irremplaçable, un témoignage central de notre histoire contemporaine, un pan essentiel de notre mémoire collective.

Compte tenu de la fragilité des supports, ce patrimoine est périssable. Il faut le sauver : 70 millions d'euros sont nécessaires au total, dont 20 millions pour la radio.



Montage de bande magnétique sur magnétophone

## \* Recommandations

### Radio

- Poursuite de la sauvegarde systématique et de la restauration sélective du fonds disque
- Poursuite de la sauvegarde systématique des journaux parlés et de certains magazines liés à l'information
- Transfert sur support numérique (et plus tard sur fichiers numériques) des enregistrements sauvegardés sur support analogique avant le PSN.

### Musique

- Priorité à la musique vivante pour garantir la diversité du répertoire musical et l'histoire de l'interprétation.
- Pour les émissions d'analyse musicale, les magazines et les documentaires : sélections drastiques fondées sur la qualité du producteur et de ses invités, l'originalité de l'approche et les exécutions de musique vivante plutôt que des illustrations discographiques.

### Cinéma et théâtre

Exemples : «Histoire sans images» ou «les arts du spectacle»

### Fictions radiophoniques

- Privilégier les fictions radiophoniques ;
- Échantillonner les émissions des troupes engagées de l'après-guerre ;
- Ignorer les collections pour s'attacher aux œuvres, aux auteurs, aux réalisateurs, aux interprètes.

### Documentaires de création

Sélectionner les émissions de l'Atelier de création radiophonique ... sur des critères tels que la création radiophonique, l'art contemporain, la qualité des invités.

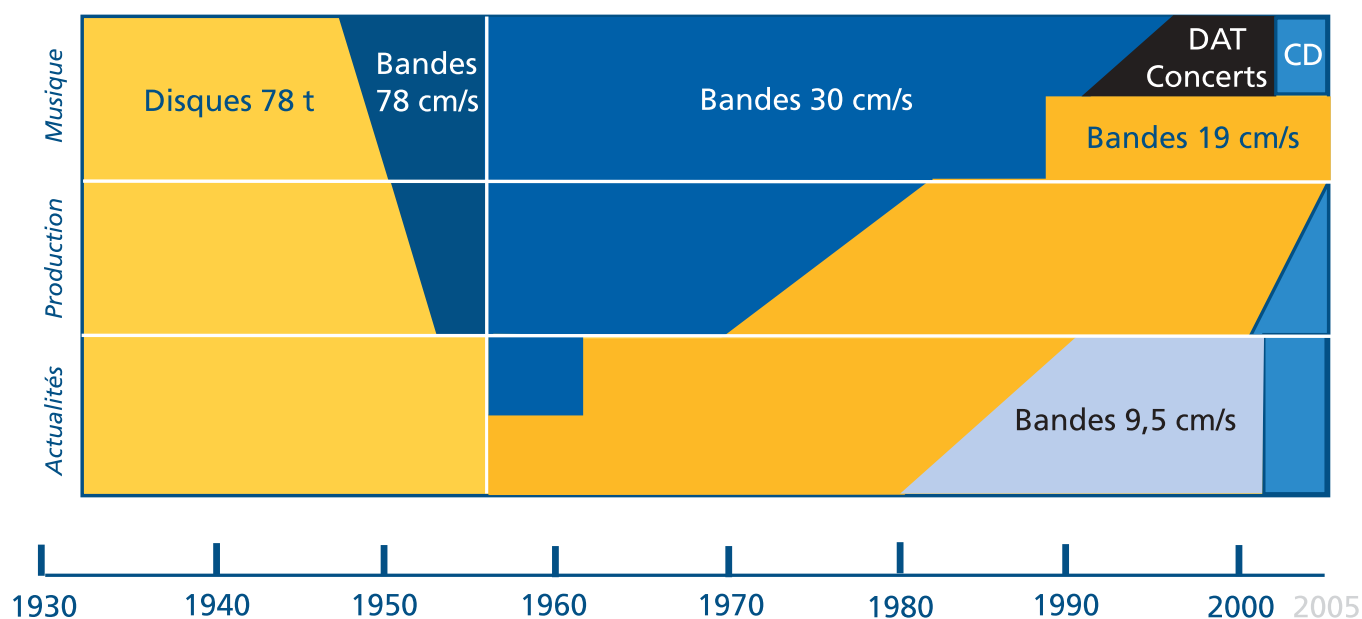
### Documentaires

- Poursuivre la sauvegarde par collections de documentaires à fort pouvoir de réutilisation ;
- Échantillonner la sauvegarde d'émissions de production qui témoignent de l'histoire des programmes et d'un 'ton' propre à la radio.



L'Institut national de l'audiovisuel (Ina) a pour mission de conserver et de mettre en valeur l'un des fonds d'archives radio et télévision parmi les plus anciens et les plus riches au monde.

Il est constitué des actualités cinématographiques, des programmes diffusés par les chaînes publiques nationales et régionales, et d'un fonds de photographies.



Les supports d'enregistrement radio (France)